

DELIBERATION
Commune de CASTILLON-SAVES

N° 2026-07

OBJET

**Délégation du
Maire aux adjoints**

Date de convocation

17/03/2026

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en
Préfecture et
Publication du

/ / 2026

Nombre de Membres
En exercice :
11

Nombre de Présents :
11

Nombre de votants :
11

Nombre de Pour :
11

Nombre de Contre :
0

Nombre d'abstention :
0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mars, à 14 heures 30, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant, Julien DÉLIX, conformément aux articles L2121-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. DÉLIX Julien, M. FERRER Nicolas, Mme MOTHEs Laure, M. IDRAC Thierry, M. MILHORAT Michel, Mme BILLET Sandrine, Mme FAURE Séverine, Mme POLLIDORO Audrey, M. BARLANGUE Benjamin, M. AMAR Guillaume, Mme CASONATO Aude

Secrétaire de séance : Mme MOTHEs Laure

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est important de donner des délégations aux 3 adjoints.

Il propose au :

- 1^{er} adjoint : la délégation sur les finances, l'urbanisme et le PLUiH
- 2^{ème} adjointe : la délégation sur l'administration générale, la culture, les associations et la communication
- 3^{ème} adjoint : la délégation sur la voirie, les travaux et la sécurité.
- Pour les 3 adjoints : délégation de signature pour tout document administratif, devis, paiement de facture et état civil.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte de donner les délégations mentionnées ci-dessus

- En 1^{er} lieu à Mr FERRER Nicolas, 1^{er} adjoint
- En 2^{ème} lieu à Mme MOTHEs Laure, 2^{ème} adjointe
- En 3^{ème} lieu à M. IDRAC Thierry, 3^{ème} adjoint

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Julien DELIX

